LA CROISÉE DES Chemins

PROJET ANNUEL 2026-2027

LE KIDDIE



CROISEE-DES-CHEMINS.ORG | CROISILLON.ORG

SOMMAIRE

0. Portée du document 3

PARTIE 1 - LE CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN

1. L'organisateur 4

2. Identité et contexte de la structure 4

3. Projet éducatif de La Croisée des Chemins 5

4. Le public accueilli 5

5. Locaux et espaces utilisés 6

6. Principes pédagogiques permanents 6

7. Organisation de la vie quotidienne 8

8. Relation avec les familles 9

9. Inclusion, santé et besoins particuliers 9

10. Fonctionnement de l'équipe 10

11. Sécurité et protection des mineurs 11

12. Evaluation du fonctionnement 11

PARTIE 2 - LA DÉCLINAISON ANNUELLE DU PROJET

1. Données de fonctionnement 12

2. Les équipes 14

3. Orientations de l'année 15

4. Mise en oeuvre 18

0. Portée du document

Le présent document s'inscrit dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs et dans le projet éducatif de La Croisée des Chemins. Il constitue une référence commune pour l'organisateur, la direction, l'équipe d'animation, les familles et les partenaires.

PARTIE 1 - LE CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN

1. L'organisateur

Présentation de l'organisateur

L'association **La Croisée des Chemins** a été créée en 1999 par les paroisses protestantes du centre-ville de Strasbourg. Elle agit dans le champ de l'**éducation populaire** et de l'**animation socioculturelle** auprès des enfants et de leurs familles.
Elle propose des lieux d'accompagnement et d'épanouissement, d'écoute, d'échange et de rencontre entre enfants, parents, animateurs et partenaires éducatifs. Elle élabore et met en œuvre des **projets d'animation** qui contribuent au développement individuel de l'enfant et à son inscription dans la vie collective.

Coordonnées de l'association

SIÈGE SOCIAL : 18, rue Saint-Marc, 67000 Strasbourg
TÉLÉPHONE : 03 88 23 54 32
SITE INTERNET : https://croisee-des-chemins.org

2. Identité et contexte de la structure

Fiche d'identité

NOM : **Le KIDDIE**
PUBLIC : **Enfants de maternelle**
LIEU D'ACCUEIL : Etablissement Lucie Berger - 1, rue des Greniers, 67000 Strasbourg
NATURE : **Accueil de loisirs sans hébergement proposant des temps extrascolaires.**

Origine et fonction de l'accueil

Le Kiddie est un accueil de loisirs sans hébergement destiné aux enfants de maternelle. Il assure un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires, selon le calendrier arrêté par l'association. Ouvert en 2011 afin d'élargir l'accueil aux enfants d'âge maternel, il est implanté dans les locaux de l'établissement Lucie Berger.
Il accueille des enfants de Strasbourg et de ses environs, quelle que soit leur école, favorisant ainsi la rencontre entre des enfants d'horizons différents.
Sa spécificité repose sur un fonctionnement franco-anglais.
L'anglais est intégré de manière naturelle aux différents moments de la journée, à travers les routines, les chansons, les histoires, les jeux et les activités. Cette immersion progressive respecte le rythme des jeunes enfants et favorise leur éveil, leur curiosité et leur ouverture à une autre langue.

3. Le projet éducatif de la Croisée des Chemins

Les finalités du projet éducatif

Le projet éducatif de **La Croisée des Chemins** constitue le cadre commun de l'ensemble de ses accueils. Il affirme la volonté de participer à la construction d'une **société plus juste et plus solidaire,** de favoriser l'autonomie, la prise de responsabilités et **l'esprit critique**, ainsi que de promouvoir l'apprentissage du **vivre ensemble** entre des personnes de générations, d'origines sociales, culturelles et religieuses diverses.
Dans cette perspective, chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein d'un **cadre sécurisant, bienveillant et structurant.**

Traduction dans l'accueil de loisirs

Le projet annuel met concrètement en œuvre le projet éducatif. L'organisation de la vie quotidienne, les activités, les relations au sein du groupe et la place accordée aux familles doivent favoriser la **coopération**, l'expression, **l'autonomie progressive** et la responsabilité.
L'accueil de loisirs est conçu comme un lieu complémentaire de la famille et de l'école. Il respecte la singularité de chaque enfant tout en lui permettant de découvrir les règles, les ressources et les **richesses de la vie collective**.

4. Le public accueilli

Caractéristiques et besoins

Entre 3 et 6 ans, l'enfant développe rapidement son langage, son imaginaire, sa curiosité et sa compréhension du monde qui l'entoure. Il apprend principalement par le jeu, l'expérimentation, l'imitation et la répétition. Son attention reste limitée et nécessite des activités courtes, concrètes et variées, ainsi que des repères réguliers dans le déroulement de la journée.
Les premières relations avec les autres occupent une place importante. L'enfant apprend progressivement à jouer avec ses pairs, à partager, à attendre son tour, à exprimer ses émotions et à résoudre les premiers désaccords. Il a besoin de se sentir reconnu, rassuré et accompagné par un adulte disponible, notamment lors des séparations, des transitions et des moments de fatigue.
Sur le plan moteur, l'enfant affine son équilibre, sa coordination, son adresse et la maîtrise de ses gestes. L'alternance entre activités physiques, créatives, sensorielles, temps de jeu libre et moments de repos permet de respecter la diversité des besoins et des rythmes. Un cadre sécurisant, des consignes simples, des espaces adaptés et une attention individualisée restent indispensables à son bien-être et à son autonomie progressive.



Photographie de notre public

Les équipes observent chez les enfants accueillis une **capacité de concentration souvent plus soutenue** que celle généralement constatée à cet âge. Cette disposition permet de proposer des activités manuelles et des **bricolages plus élaborés**, comportant plusieurs étapes et mobilisant **davantage de précision**. Les enfants montrent également une bonne aisance dans la **préhension** et l'utilisation des outils adaptés à leur âge, tout en restant accompagnés par l'adulte. Ils manifestent par ailleurs un **intérêt marqué pour les ateliers de bricolage**, qui leur permettent de **manipuler**, **d'expérimenter**, de suivre des consignes et de découvrir de nouvelles techniques. Des activités sont régulièrement organisées avec les enfants du Croisillon. Ces temps partagés favorisent les **échanges entre les âges**, **l'imitation**, l'entraide et la **prise de confiance** des plus jeunes. Ces observations constituent toutefois des tendances générales et ne doivent pas masquer les besoins propres à chaque enfant. L'observation, le dialogue avec la famille et l'écoute de l'enfant permettent d'adapter les propositions à son développement, à son rythme et à sa situation.

5. Locaux et espaces utilisés

Principes d'aménagement

Le Kiddie utilise principalement **3 salles dédiées aux enfants de maternelle** de l'établissement Lucie Berger dont le mobilier, les équipements et les jeux sont **adaptés à leur âge**, à leur **taille** et à leurs **capacités**. Il dispose également d'une salle de danse, d'une salle polyvalente, du restaurant scolaire, d'espaces sanitaires ainsi que de la cour de récréation, de son terrain de sport et de son espace végétalisé.
L'aménagement des espaces doit rendre les **différentes fonctions lisibles** : accueil, jeu libre, activités, lecture ou repos, restauration et rangement. Il est **ajusté aux effectifs**, aux besoins des jeunes enfants **et aux usages autorisés dans l'établissement**, tout en maintenant libres les circulations et les accès de sécurité.

6. Principes pédagogiques permanents

Une sécurité physique, morale et affective

L'enfant est accueilli dans un environnement sécurisant, où il peut se sentir **reconnu, écouté et protégé**.
Les adultes veillent à instaurer un **climat de confiance** et proposent des repères simples, stables et adaptés à son âge. Les règles sont **expliquées**, **reformulées** et **accompagnées** afin que l'enfant puisse progressivement les comprendre. **Une attention particulière est portée aux moments de séparation**, de transition, de fatigue ou de repos, ainsi qu'à la prévention des violences, des humiliations, des discriminations et des comportements intimidants.

L'autonomie et la responsabilisation

L'autonomie se construit progressivement, selon l'âge, le développement et les capacités de chaque enfant.
Les enfants sont encouragés à **participer au rangement**, à la **préparation des espaces**, à l'installation des activités et à certains **gestes simples de la vie quotidienne**. Les **repas** et les **goûters** constituent également des **temps éducatifs** au cours desquels ils apprennent à **faire seuls**, à exprimer leurs besoins et à prendre soin de leur environnement. L'adulte accompagne, montre et encourage sans placer l'enfant en situation d'échec ni faire systématiquement à sa place.

La participation et l'expression des enfants

Les enfants peuvent exprimer leurs envies, leurs ressentis, leurs besoins et leurs préférences. Des temps de regroupement et d'échange leur permettent de **proposer des idées**, de **choisir leurs activités** et de participer à l'**élaboration des règles de vie**. Ils peuvent également être associés à la préparation de projets, de décorations ou de petits événements. Les formes d'expression sont adaptées à leur âge et peuvent être verbales, gestuelles, graphiques, corporelles ou ludiques.

Le vivre ensemble

Les situations de la vie quotidienne, les jeux collectifs et les activités partagées permettent aux enfants d'**apprendre progressivement à écouter**, coopérer, **partager**, attendre leur tour et respecter des règles simples. L'animateur les aide à reconnaître et à **exprimer leurs émotions**, à comprendre celles des autres et à **résoudre les premiers désaccords** sans violence. Il favorise la **médiation**, encourage l'entraide et accompagne chaque enfant pour qu'il puisse **trouver sa place** au sein du groupe.

La curiosité, la créativité et la découverte

Les programmes proposent des expériences diversifiées : jeux, activités manuelles et artistiques, expression corporelle et musicale, motricité, cuisine, découvertes sensorielles, observation de l'environnement et sorties. Elles permettent aux enfants de manipuler, d'explorer, d'imiter, d'expérimenter et de développer leur imaginaire. Les propositions sont **adaptées à leurs capacités et à leur rythme**, tout en laissant une place au jeu libre, au choix, à l'émerveillement et au plaisir de découvrir.

L'immersion franco-anglaise

La langue et la culture anglophones sont **présentes de manière naturelle** dans les différents moments de la journée, à travers les **échanges**, les routines, la musique, les **histoires**, les jeux et les activités. Les animateurs bilingues utilisent les gestes, les images, la répétition, l'intonation et le contexte pour **faciliter la compréhension**. Cette immersion ludique ne repose **pas sur un apprentissage scolaire** : elle permet à chaque enfant de se familiariser progressivement avec une autre langue, selon son rythme, et de développer sa curiosité ainsi que son **ouverture culturelle**.



7. Organisation de la vie quotidienne

Les temps d'accueil et de départ

Afin de s'adapter aux contraintes quotidiennes des familles, notamment aux horaires de travail, aux temps de trajet et aux activités extrascolaires, **les arrivées et les départs sont échelonnés**. Cette organisation facilite la transition entre la famille et l'accueil de loisirs. Un animateur identifie les présences, recueille les informations nécessaires et veille à ce que chaque enfant reparte avec une personne autorisée. Ces temps constituent également des **moments privilégiés de dialogue avec les familles**. De plus, un cahier de transmissions personnalisé est mis en place pour que chaque parent ait une retour précis et fidèle de la journée de son enfant.

L'alternance des temps

La journée alterne des activités organisées, des temps de jeu libre, des moments de regroupement, des repas, des temps calmes et des phases de transition. L'enfant peut ainsi être actif, se reposer, jouer seul ou avec d'autres et choisir de ne pas participer momentanément à une activité, dans les limites du cadre collectif et des contraintes de sécurité.

Les repas et les goûters

La restauration est organisée **en partenariat avec la Sodexo**, qui assure la fourniture des repas. Les repas et les goûters sont considérés comme des **temps éducatifs** favorisant la **convivialité**, la découverte des goûts et le **respect des autres**. L'équipe accompagne les enfants et veille au bon déroulement de ces temps collectifs. Les régimes alimentaires particuliers et les **informations de santé** sont pris en compte selon les protocoles en vigueur.

Le respect du rythme

L'organisation tient compte des besoins biologiques, émotionnels et attentionnels des enfants. **L'équipe observe les signes de fatigue,** prévoit des espaces de retrait et de repos et ajuste, lorsque cela est nécessaire, l'intensité ou la durée des activités. **Les transitions sont annoncées** et accompagnées afin d'éviter les ruptures brusques.

La continuité entre les différents temps

Les temps du mercredi et des vacances répondent à des rythmes différents de ceux de la semaine. L'équipe veille à ce que l'enfant puisse **se détendre**, **choisir** une activité, **participer à un projet simple** ou simplement **disposer d'un temps libre**, sans reproduire les exigences du temps scolaire.

La prévention des comportement à risques

Les enfants sont accompagnés, **selon leur âge et leurs capacités**, afin de reconnaître une situation inconfortable, d'**exprimer leurs limites**, de s'éloigner et de s**olliciter l'aide d'un adulte**. L'équipe les aide à mettre des mots sur les situations vécues et distingue les conflits ordinaires des violences physiques, répétées ou préoccupantes, qui nécessitent une intervention immédiate et une transmission à la direction.

En juillet 2026, les animateurs ont suivi **deux formations** intitulées « Accueillir un enfant à besoins spécifiques en accueil périscolaire » et « Prévenir et gérer les conflits chez les enfants en contexte périscolaire ». Un temps d'échange consacré aux **informations préoccupantes** a également été organisé avec la directrice du Tom'ill. Ces apports permettent à l'équipe de mieux repérer, comprendre et **prendre en charge les situations sensibles**, tout en adoptant une réponse adaptée et concertée.

La participation aux temps collectifs

Les temps de regroupement, les petites responsabilités quotidiennes et la **possibilité d'exprimer des envies** ou de **choisir parmi plusieurs propositions** donnent aux enfants une place active dans la vie de l'accueil.
L'adulte les aide à **formuler leurs idées**, à écouter celles des autres et à participer à des **décisions simples**, dans le respect du cadre, des contraintes de sécurité et des possibilités du groupe.

8. Relation avec les familles

La relation avec les familles repose sur une **démarche de coéducation.** Les parents sont reconnus comme les premiers éducateurs de leur enfant et comme des interlocuteurs essentiels pour comprendre ses besoins, ses habitudes et les **situations particulières** qu'il peut rencontrer.
Les échanges lors des arrivées et des départs permettent d'assurer la continuité des informations. L'équipe communique de manière claire, respectueuse et **confidentielle**. Le projet pédagogique est envoyé en amont des accueils et est mis à disposition des familles ; les programmes, les modalités d'accueil et les informations utiles sont transmis par les canaux de communication de l'association (mailing, site internet).
La participation des familles peut prendre différentes formes : échanges sur le fonctionnement, retours sur l'accueil, **contribution ponctuelle à un projet** ou accompagnement d'une sortie lorsque les conditions le permettent. Cette participation reste volontaire et organisée avec l'équipe de direction.



9. Inclusion, santé et besoins particuliers

Accueil inclusif

Les équipes recherchent les adaptations permettant à chaque enfant de participer à la vie du groupe, notamment en cas de handicap, de besoin éducatif particulier ou de contrainte de santé.
La situation est étudiée avec la famille afin d'identifier ses besoins, les aménagements possibles et les points de vigilance. Les informations nécessaires sont ensuite **transmises à l'équipe** dans le respect de la **confidentialité**. Lorsque la situation le nécessite, **les questions des autres enfants sont accompagnées** par des réponses adaptées et ludiques, favorisant le **respect des différences**, l'entraide et l'inclusion sans exposer la situation particulière d'un enfant.

PAI, allergies et traitement

Les informations médicales utiles sont recueillies et traitées avec rigueur et confidentialité. Lorsqu'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est établi, ses consignes sont connues des adultes concernés et appliquées pendant les repas, les activités et les sorties. Les médicaments et les conduites à tenir sont gérés conformément au protocole transmis par la famille et les professionnels compétents.
L'équipe sait à tout moment où sont conservés les PAI et comment y accéder rapidement en cas de besoin.

Les mercredis et pendant les vacances, les PAI sont conservés sous clé dans le bureau de la direction.

10. Fonctionnement de l'équipe

La direction

La direction est garante de la **mise en œuvre du projet éducatif** et du projet pédagogique, de la **sécurité des mineurs** et du bon fonctionnement de l'accueil. Elle **coordonne** l'équipe, organise la circulation de l'information, accompagne les animateurs dans leurs pratiques et assure le lien avec l'organisateur, les familles et les partenaires.

Les animateurs et animatrices

Chaque membre de l'équipe agit comme un **adulte référent.** Il assure la **sécurité physique, morale et affective** des enfants, prépare et anime la vie quotidienne et les activités, observe les besoins du groupe et adapte son accompagnement.
Il adopte une **posture bienveillante**, cohérente, non discriminante et respectueuse de la parole de l'enfant.

Le travail collectif

Des temps de préparation, de transmission, de régulation et de bilan permettent de partager les observations, d'harmoniser les pratiques et d'ajuster l'organisation. Les informations utiles sont consignées dans les supports prévus à cet effet.
La composition nominative de l'équipe et les qualifications sont disponibles auprès de la direction.



11. Sécurité et protection des mineurs

Prévention au quotidien

Les locaux, les équipements et le matériel sont utilisés conformément à leur destination. L'équipe connaît les règles de circulation, les issues de secours et les procédures applicables. Avant chaque activité ou déplacement, les consignes sont adaptées à l'âge des enfants et expliquées de façon compréhensible.

Déplacements et sorties

Les sorties sont préparées en amont : effectif et liste des participants, itinéraire, moyen de transport, encadrement, contacts utiles, fiches sanitaires, matériel de premiers soins et besoins particuliers. **Les enfants sont comptés à chaque étape** sensible et restent sous la vigilance constante des adultes.

Accident ou problème de santé

En cas d'accident ou de problème de santé, l'équipe applique les procédures internes : protection de l'enfant, réalisation des premiers gestes adaptés, recours aux services compétents si nécessaire, information de la direction et de la famille, puis consignation factuelle des soins apportés et des circonstances.
Lors des déplacements en car, des rôles précis sont attribués en amont aux animateurs selon les principes « **Protéger, Alerter, Secourir** », afin que chacun sache comment intervenir et quelles responsabilités assurer en cas d'incident ou d'accident.

Activités à réglementation particulière

Toute activité physique ou sortie présentant des conditions spécifiques fait l'objet d'une vérification préalable de la réglementation, des qualifications requises, du matériel, des taux d'encadrement et des autorisations nécessaires. Les besoins spécifiques en matière d'encadrement seront précisés dans les projets pédagogiques correspondants.

12. Evaluation du fonctionnement

L'évaluation accompagne le projet tout au long de sa mise en œuvre. Elle s'appuie sur les **observations de l'équipe**, la **parole des enfants**, les **échanges avec les familles** et, lorsque cela est pertinent, les **retours des partenaires**.
Les critères permanents portent notamment sur le **bien-être et la sécurité des enfants,** la qualité de l'accueil, le respect des rythmes, la participation réelle des enfants, leur progression vers davantage d'autonomie, la qualité des relations, l'accessibilité des activités et la **cohérence du travail d'équipe**.
Les bilans permettent d'identifier les réussites, les difficultés et les ajustements nécessaires. Une trace écrite des décisions et des évolutions retenues est conservée afin de préparer l'actualisation suivante du projet pédagogique.

PARTIE 2 - LA DÉCLINAISON ANNUELLE DU PROJET

1. Données de fonctionnement

Période de validité

Ce projet annuel couvre la période du **01 septembre 2026 au 31 août 2027.**

Dates d'ouverture

Le Kiddie est ouvert pendant les **périodes scolaires** pour les accueils du mercredi, ainsi que pendant les **vacances scolaires**, selon le calendrier défini par l'association.

Horaires

L'accueil des mercredis/vacances
Plusieurs formules sont proposées :

FORMULE D'ACCUEIL	HORAIRES
Journée complète	08h00-18h15
Matin seulement	08h00-12h00
Matin + repas	08h00-14h00
Repas + Après-midi	12h00-18h15
Après-midi seulement	14h00-18h15

Les capacités d'accueil

L'accueil des mercredis
Capacité déclarée **32** enfants.

L'accueil des vacances
Capacité déclarée **32** enfants.



Modalités d'inscription

L'accueil des mercredis
Les inscriptions se font via le **Portail Famille BELAMI.** Elles sont organisées en plusieurs étapes au cours de l'année précédant la rentrée :
- **Entre février et mars :** création ou mise à jour du dossier famille et transmission des documents nécessaires.
- **Entre mars et avril :** choix des accueils et transmission des demandes d'inscription.
- **Entre avril et mai :** étude des demandes et, si nécessaire, ajustement des souhaits.
- **Entre mai et juin :** communication des réponses définitives aux familles.

Les périodes d'inscription et les informations pratiques sont communiquées aux familles par e-mail et sur le site de l'association : **https://croisee-des-chemins.org/inscriptions**.

Les vacances scolaires
Les inscriptions aux vacances scolaires se font également via le **Portail Famille BELAMI**. Elles ouvrent généralement environ trois semaines avant le début de chaque période de vacances.

Les repas



L'accueil des mercredis et des vacances scolaires
Les repas sont fournis exclusivement par **la Sodexo.**
Les enfants déjeunent avec les animateurs dans les espaces prévus à cet effet.
Les **régimes alimentaires particuliers** et les éventuelles **allergies** sont pris en compte à partir des **informations transmises par les familles**.

Le **goûter** est fourni par le Kiddie les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Organisation des différents temps d'accueil

Les mercredis et les vacances scolaires
Les enfants sont accueillis à la **journée** ou à la **demi-journée** selon la formule choisie par les familles. Les temps d'accueil alternent activités, **projets**, jeux libres, repas, temps calmes et **moments de détente.**
Les activités sont organisées en fonction des âges, des **envies des enfants** et des projets menés par l'équipe. Certaines journées peuvent également être consacrées à des sorties ou à des projets spécifiques. **Le repas est pris collectivement avec les animateurs.** Le goûter est fourni par le Kiddie.
Les arrivées et les départs s'effectuent selon les horaires correspondant à la formule d'accueil choisie.

Pour le déroulement détaillé des accueils, voir les journées types dans la partie « Mise en œuvre ».

2. Les équipes

NOM	PRENOM	DIPLOME	AFFECTATIONS
OUMILOUD	Lilian	MASTER MEEF 2nd DEGRES	DIRECTEUR CDC
BECK-AIME	Léa	BAFD-BPJEPS	ADJOINTE DIRECTION CDC DIRECTRICE KIDDIE
BERAIL	Elise	BPJEPS	MERCREDIS-VACANCES
COLLOMBET	Hugo	BAFA	MERCREDIS-VACANCES
ESCOBEDO CALDEIRA	Marla	Non qualifiée	MERCREDIS-VACANCES
GRASSO	Ely	Service Civique	MERCREDIS-VACANCES
HUNSINGER-PFOHL	Théa	Service Civique	MERCREDIS-VACANCES
RIEFSTAHL-HARTER	Franck	BPJEPS	MERCREDIS
ROBART	Claire	BAFA	MERCREDIS-VACANCES
SIMON	Yannick	BAFA	MERCREDIS-VACANCES

L'organisation des réunions

Les équipes disposent de temps de réunion réguliers afin de préparer les accueils, organiser les activités et faire le bilan des temps précédents.

Pour les mercredis et les vacances scolaires
L'équipe se réunit chaque **mardi de 9h30 à 11h30**. La réunion débute par un bilan du dernier accueil, puis se poursuit par la préparation des activités et l'élaboration des programmes, dans le respect du projet éducatif de l'association.

L'organisation des vacances nécessite ponctuellement des temps de préparation supplémentaires.

Plusieurs journées de travail en équipe sont également prévues dans l'année afin de réaliser des bilans et de réfléchir aux perspectives et ajustements à mettre en place.



3. Orientations de l'année

Le thème annuel



Les intentions éducatives

Cette année, l'équipe d'animation a décidé de remonter le temps avec les enfants ! De la naissance de la planète aux dinosaures, des premières formes de vie aux humains, jusqu'aux inventions d'hier et de demain, les enfants seront invités à découvrir comment notre monde s'est transformé au fil du temps.

À travers des sorties, des balades, des histoires, des expériences, des activités manuelles et des découvertes du quotidien, ils pourront observer, manipuler, comparer, poser des questions et faire leurs propres découvertes. L'équipe souhaite leur permettre d'apprendre en faisant, en expérimentant et en échangeant avec les autres.

L'objectif est surtout de nourrir leur curiosité et leur envie de comprendre le monde qui les entoure, tout en leur donnant quelques repères simples sur l'histoire de la Terre, l'évolution de la vie et les grandes transformations liées aux humains et aux technologies.

Alors, prêts à partir à la chasse aux dinosaures, aux grandes inventions et aux drôles d'idées pour le futur ?

Les objectifs annuels

OBJECTIF GÉNÉRAL	1. ÉVEILLER LA CURIOSITÉ DES ENFANTS À LEUR PLANÈTE
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCOUVRIR LA NAISSANCE DE SA PLANÈTE Les enfants pourront : - identifier - manipuler - utiliser - citer différents éléments présents sur terre
MOYENS	Sorties | galeries sismologiques | médiation | balades | lecture | fil rouge | vie quotidienne | découverte alimentaire...

Critères d'évaluation

- Combien d'enfants ont participé activement aux ateliers d'observation et de manipulation ?
- Les enfants ont-ils eu l'occasion d'observer, toucher et manipuler différents éléments de la Terre (roches, fossiles, terre, eau...) ?
- Combien d'enfants sont capables d'identifier et de nommer au moins 2 ou 3 éléments naturels découverts au cours des activités ?
- Les enfants ont-ils montré de l'intérêt lors des sorties, balades et temps de médiation ?
- Combien d'enfants ont participé aux sorties proposées et sont restés attentifs aux explications des médiateurs ou des animateurs ?
- Les enfants ont-ils posé des questions ou partagé leurs impressions à la suite des lectures, activités ou sorties ?



OBJECTIF GÉNÉRAL	2. DÉCOUVRIR L'ÉVOLUTION DE LA VIE SUR TERRE
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LES ENFANTS EXPLORERONT LA PLANÈTE À DIFFÉRENTES ÉPOQUES : A la naissance : Citer le mot Big Bang L'apparition de la vie : Expliquer sous forme simple le cycle / l'évolution d'un animal Les dinosaures : Reconnaître et citer au moins 3 dinosaures différents Les humains : Citer un métier ancien Comparer le mode de vie ancien avec notre mode de vie actuel La technologie : Connaître au moins 3 inventions technologiques humaines Créer un objet du futur
MOYENS	Sorties | fil rouge | vie quotidienne | histoires | livres | balades | activités bricolages | cinéma...

Critères d'évaluation

- Les enfants retiennent-ils et utilisent-ils « Big Bang » pour parler de la naissance de la Terre ?
- Les enfants sont-ils capables d'expliquer simplement comment un animal a évolué ou s'est adapté au fil du temps ?
- Les enfants sont-ils capables de reconnaître et de nommer au moins 3 dinosaures différents ?
- Les enfants peuvent-ils citer au moins un métier du passé ?
- Les enfants sont-ils capables de citer au moins 3 inventions humaines découvertes au cours du projet ?

4. Mise en oeuvre

Journée type des animateurs (mercredis + vacances)

L'équipe fonctionne avec des arrivées et des départs échelonnés afin d'assurer la continuité de l'accueil tout au long de la journée.

7h45 : arrivée de **l'animateur 1**.
8h00 : arrivée de **l'animateur 2**.
8h30 : arrivée de **l'animateur 3**.
9h00 : arrivée des **animateurs 4 et 5**.

À 9h30, l'équipe se rassemble pour faire un point avant le début des activités.
Celles-ci se déroulent ensuite de **9h40 à 11h10**.
Un **temps libre** avec les enfants est proposé **jusqu'à midi**, avec un passage au lavage des mains avant le repas.

Les pauses des animateurs sont organisées à tour de rôle sur le temps du midi. L'**animateur 1** prend sa pause entre **11h15 et 12h**, De **12h00 à 13h00**, les enfants et les animateurs déjeunent tous ensemble à la cantine.
Les animateurs 2 et **3** prennent leur pause de **12h00 à 12h45**, l'**animateur 4** de **12h45 à 13h30**, puis l'**animateur 5** de **13h30 à 14h15**.

À 14h30, l'équipe se rassemble de nouveau pour un point, puis les activités reprennent jusqu'à **16h00**.
Le goûter est servi entre **16h00 et 16h30**, les animateurs accompagnent les enfants. **A partir de 16h30, L'animateur 1** prend en charge le rangement du goûter et le nettoyage des tables avec quelques enfants, tandis que les autres animateurs accompagnent un temps libre, à l'intérieur ou à l'extérieur.

À partir de 17h00, les départs des enfants et des animateurs sont échelonnés.

L'animateur 1 termine à **17h00**,
L'animateur 2 à **17h15**,
L'animateur 3 à **17h45**,
Les animateurs 4 et 5 assurent la fin de journée jusqu'à **la fermeture du centre à 18h15**.







Journée type des enfants (mercredis + vacances)

La journée est organisée de manière à alterner temps d'accueil, activités, repas, temps libres, temps calmes et départs échelonnés, afin de respecter au mieux le rythme des enfants.

8h00 – 9h30 | Accueil échelonné et jeux libres, les enfants **arrivent progressivement** et sont accueillis par l'équipe d'animation. Ils peuvent prendre le temps de **s'installer**, retrouver les autres enfants et **découvrir les différents espaces** : jeux de société, dessin, jeux libres, coin cuisine et coin lecture. Durant ce temps d'accueil, ils peuvent également **prendre leur goûter du matin** à leur rythme.

9h30 | Rangement et présentation de la matinée, Une musique annonce le moment du rangement. **Les enfants participent au rangement** du matériel en autonomie, puis se rassemblent avec les animateurs. Plusieurs activités leur sont présentées, généralement **trois à quatre propositions** intégrées dans un imaginaire. Chaque enfant peut ensuite choisir l'activité à laquelle il souhaite participer. Les **activités** durent au maximum **30 minutes**.

9h45 – 11h45 | Activités du matin + temps libre , les enfants participent à l'activité qu'ils ont choisie, accompagnés par les animateurs. A la fin des activités, les enfants se retrouvent pour un **temps libre**. Lorsque la météo le permet, ce temps peut avoir lieu au parc des **Mikele** ; sinon, il se déroule dans les **salles d'accueil**.

11h45 – 12h00 | Préparation du repas, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

12h00 – 13h15 | Repas, **tous les enfants déjeunent ensemble**. Les animateurs les accompagnent pendant le repas ainsi que pour **débarrasser et ranger leur plateau**.

13h15 – 14h00 | Temps calme, après le repas et un passage aux toilettes, tous les enfants se retrouvent dans la **salle de repos**. Ce moment permet de se détendre grâce à la **lecture**, l'écoute d'histoires ou de **musiques calmes.**

À partir de 14h00 | Sieste ou activités calmes, les enfants sont ensuite répartis selon leurs besoins. Les enfants qui font encore la **sieste** restent dans la **salle de repos**. **Le réveil est échelonné à partir de 14h45**. À leur réveil, ils peuvent rejoindre des **activités libres** et calmes comme la lecture, le dessin ou les puzzles. Les enfants qui ne font plus la sieste disposent d'un **temps libre pour jouer en autonomie** et créer du lien, puis se rassemblent pour découvrir les activités proposées l'après-midi. Les activités commencent à partir de 14h30.

16h00 | Goûter, les enfants se retrouvent pour le goûter, tous ensemble. Ils peuvent manger le **goûter apporté dans leur sac** ou celui **fourni par le Kiddie**. Un bar à goûter peut être installé afin qu'ils puissent venir se servir de manière autonome.

16h30 – 17h00 | Temps libre, Après le goûter, un **temps de jeu libre** est proposé à l'intérieur ou à l'extérieur selon la météo.

17h00 – 18h15 | Accueil du soir et départ échelonné, les familles viennent récupérer progressivement les enfants. En attendant leur départ, les enfants restent accueillis par l'équipe et participent au **rangement des espaces et du matériel au fil de la fin de journée**.

L'équipe accueille les familles, effectue les transmissions nécessaires et accompagne les enfants jusqu'à la fermeture du centre à 18h15.

Les projets spécifiques

Des projets spécifiques pourront être développés au cours de l'année en fonction des propositions de l'équipe, des envies des enfants et des opportunités de partenariat. **Ils feront l'objet d'une préparation adaptée.**

Les sorties

Des sorties **culturelles**, **sportives** ou **de loisirs** pourront être organisées au cours de l'année en lien avec les projets menés et le thème annuel. Leur organisation tiendra compte de **l'âge** des enfants, des **effectifs**, des **conditions d'encadrement** et des **besoins du groupe**.

Les partenaires

Le Kiddie s'appuie sur **plusieurs partenaires** dans le cadre de son fonctionnement quotidien et des projets menés avec les enfants.

L'établissement Lucie Berger est un partenaire essentiel. Il accueille le Kiddie dans ses **locaux** et met à disposition les **espaces nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil**. Les échanges avec l'établissement permettent également de **coordonner l'utilisation des locaux** et les différents aspects pratiques de la vie quotidienne.

La Sodexo intervient dans le cadre de la restauration et assure la fourniture des repas servis aux enfants.

Selon les projets développés au cours de l'année, le Kiddie peut également faire appel à des **associations**, **intervenants**, **structures culturelles,** sportives ou éducatives. Ces partenariats ponctuels permettent d'enrichir les activités proposées, de **favoriser les rencontres** et d'ouvrir les enfants à de nouvelles pratiques et découvertes.

Les partenariats sont choisis en fonction des objectifs du projet, des besoins du groupe et des opportunités qui se présentent au cours de l'année.

LA CROISÉE DES Chemins

PROJET ANNUEL
2026-2027

LE CROISILLON